IMMOBILIER – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°22-074 DU 12 SEPTEMBRE 2022 TERROIR D'ESNES – CESSION DE BAIL DE MR BARDOUX GÉRARD A MME BARDOUX ANNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 22-096

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 21 novembre à 16h30, le Conseil d'Administration du CCAS de Cambrai, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Virginie WIART, Vice-Présidente Déléguée.

Date de la convocation : le lundi 7 novembre 2022.

Nombre de membres en

exercice : 17

Présents: 9

Votants: 11

Présents:

Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mme Sylviane LIENARD, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Sabine CAGNARD, Mr Alain DELEVALLEE.

Excusés:

Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mr Marc DERASSE, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY.

Procurations:

Mme Jean-Pierre BAVENCOFFE à Mme Sylviane LIENARD, Mr Marc DERASSE à Mr Jean-Louis DELHAYE.

Secrétaire de séance : Mme Blandine LASSERON.

Par délibération n° 22-074 en date du 12 septembre 2022, le Conseil d'Administration a décidé de la cession de bail de terre de sur le terroir d'Esnes de Monsieur BARDOUX Gérard suite à sa retraite à sa fille Madame BARDOUX Anne.

Une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération :

Il y a lieu de lire, son épouse Madame BARDOUX Anne.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, prend acte de cette correction.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1 de la Loi n° 82.623 du 22.07.82 3 0 NOV. 2022 Transmis à la Sous-Préfecture le : 3 0 NOV. 2022 Et publication ou notification du :

Publié le : 07 Décembre 2022 à 09:41

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme, La Vice-Présidente

Françoise DEMONTFAUCON.